

Paul LEAUTAUD, *Journal littéraire*,  
Mercure de France, 1954-1966.

Passages empruntés à l'édition en 19 volumes du *Journal* © Mercure de France  
présentation et annotations de Joseph GRIVEL © 2008

Auteur au succès littéraire tardif, Paul Léautaud (1872-1956) a été pendant plus de trente années le secrétaire général du *Mercure de France*, où il a fait paraître sous un nom d'emprunt quelques critiques théâtrales.

Ses années de présence au *Mercure* englobent celles où Glozel y devient, certaines années, un sujet central. C'est Arnold van Gennep qui a fait entrer la question de Glozel dans la revue fin 1925. Mais c'est le soutien de Louis Dumur qui a permis à Glozel de devenir un sujet quasi constant de ce bimensuel durant près de huit ans.

Avec le point de vue de Paul Léautaud, on accède en quelque sorte aux coulisses de cette aventure éditoriale. On assiste notamment au différend entre Dumur et Alfred Vallette, directeur, sur la place à accorder au sujet. On entre dans la confidence des manœuvres judiciaires des adversaires des découvertes bourbonnaises. On découvre le portrait de quelques-uns des protagonistes dressé par la plume incisive de cet observateur de son temps.

# JOURNAL LITTÉRAIRE

*de*

PAUL LÉAUTAUD



PARIS

MERCURE DE FRANCE

*Vendredi 7 Octobre 1927.* - Je n'ai rien lu de tout ce qu'a publié le *Mercur* sur les découvertes archéologiques de Glozel, les connaissances me manquant totalement pour y comprendre quelque chose et m'y intéresser. Je n'ai du reste que peu de goût pour l'archéologie. Depuis quelques semaines, à la suite d'une sorte de rapport secret fait à l'Académie des Sciences<sup>1</sup> par un M. Dussaud, l'opinion s'établit qu'il n'y aurait à Glozel qu'une vaste supercherie. Tous les journaux sont pleins d'articles dans ce sens. Maurice Garçon a été de cet avis dès le premier jour et il en avait averti Vallette<sup>2</sup> et Dumur<sup>3</sup>. Il est venu tantôt pour me voir à propos du rendez-vous que nous avons la semaine prochaine dans mon affaire avec ma propriétaire, et il est ensuite monté chez Vallette. Je ne me doutais pas qu'il allait parler de Glozel et je suis resté dans mon bureau. Quand je suis monté chez Vallette, une bonne heure après, et lui parti, j'ai appris de Vallette et de Bernard qu'il leur a fait une sorte de démonstration assez convaincante de la pure invention que sont les prétendues découvertes de Glozel. Ses arguments seraient extrêmement probants. Il est d'ailleurs allé lui-même, sur place, se rendre compte. Vallette a l'impression qu'il se prépare déjà, en quelque sorte, au procès qui pourrait sortir de cette affaire<sup>4</sup> et qu'il est au fur et à mesure documenté par ce même M. Dussaud, qui a fait à l'Académie des Sciences le rapport secret entièrement défavorable. Vallette ajoute qu'il y a par ailleurs un signe assez fâcheux dans le fait que le D<sup>r</sup> Morlet, après s'être félicité du séquestre mis par le ministre de l'Instruction publique sur Glozel<sup>5</sup>, le trouve maintenant fâcheux. Il trouve aussi un peu regrettable que Dumur, qui a introduit cette affaire Glozel dans le *Mercur*, ait fait de telle sorte que le *Mercur* a pris plus ou moins parti (et parti pour) au lieu de s'appliquer à exposer impartialement et objectivement les thèses pour et contre.

Dumur est en Roumanie depuis une semaine et sans doute pour une semaine encore ou deux. On lui garde tous les articles sur la question. Il trouvera un joli dossier à son retour.

Vallette disait : « Il aurait fallu pour cette affaire un homme comme moi : absolument indifférent. En effet, moi, tout m'est indifférent, complètement. » Il n'a pas besoin de le dire.

Vallette est aussi d'avis que Maurice Garçon est appelé à une grande réputation comme avocat<sup>6</sup>, - comme avocat d'assises. Il a un nom - celui de son père - ce qui est beaucoup déjà. Vallette dit aussi qu'il est fort adroit dans ses plaidoiries, sachant devenir éloquent, au moment qu'il faut, d'une éloquence nullement théâtrale, et qui n'en agit que plus.

*Lundi 5 décembre 1927.* [...] Vallette a reçu ce matin une espèce de brochure : *Bibliographie de Glozel*<sup>7</sup>, sorte de répertoire de tout ce qui a été écrit

---

<sup>1</sup> Il s'agit de fait d'une séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 16 septembre 1927.

<sup>2</sup> Alfred Vallette (1858-1935), directeur du *Mercur de France* depuis 1889.

<sup>3</sup> Louis Dumur (1863-1933), un des fondateurs du *Mercur* en 1889.

<sup>4</sup> Information extrêmement intéressante concernant l'histoire de l'affaire. La stratégie des adversaires de Glozel était déjà à cette époque d'amener l'affaire sur le terrain judiciaire. Pour mémoire, la première action intentée par les adversaires est la plainte contre X pour escroquerie de la Société préhistorique française le 24 février 1928.

<sup>5</sup> Il s'agit de l'instance de classement provisoire de Glozel du 4 octobre 1927 ouverte par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

<sup>6</sup> Il perdra toutefois les trois procès qui l'opposent aux défenseurs de Glozel...

<sup>7</sup> Il s'agit vraisemblablement de la Bibliographie de Glozel publié à partir de 1927 dans le *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*.

à ce jour sur cette affaire. Le *Mercur*e y occupe naturellement une place d'importance. Comme Bernard disait : « Et ça n'est pas fini. » Vallette a dit : « Hélas ! non, ce n'est pas fini. C'est là qu'on voit que Dumur n'est pas Français ; il n'a pas le sens de la mesure. Soixante pages sur Glozel, comme dans le dernier numéro, c'est vraiment trop, c'est manquer de mesure. »

*Samedi 14 janvier 1928.* - Vallette me dit ce matin : « Encore une lettre, au sujet de votre *Gazette*. - Encore ? Mais alors quoi, ils ne finiront pas ? Celui-là y a mis le temps. - C'est qu'il est loin. C'est Pierre Maybon. Il est au Laos, en Indochine. Il faut le temps que le *Mercur*e lui arrive. - C'est curieux. Vous ne voyez que ces lettres-là. Vous ne voyez pas les autres. - Quelles autres ? - Par exemple, il y a deux ou trois jours, c'est le service des abonnements qui est venu me la montrer, il y avait une lettre d'une abonnée, une institutrice de province, qui se plaignait des articles sur Glozel et qui demandait qu'on donne plus souvent des articles intéressants, un peu hardis, comme ceux de Léautaud, par exemple... »

*Vendredi 3 février 1928.* [...] Vallette a mis son veto sur la place donnée dans le *Mercur*e à l'affaire Glozel. Il trouve qu'il faut restreindre, restreindre pour de bon. Cela juste au moment que cette affaire prend une nouvelle importance. Dumur s'en plaint beaucoup et critique fort cette décision. Il en a parlé à Bernard<sup>8</sup>, comme parlerait un employé mécontent de son patron (la comparaison est de Bernard). Il a dit, parlant de Vallette : « Il n'y a rien à faire. Il est comme cela. Il ne comprend plus. C'est le mot, absolument : il ne comprend plus. » Je lui ai déjà entendu dire cela de Vallette il y a quelque temps, pour un motif à peu près semblable. Il paraît que *l'Illustration*<sup>9</sup> prend la suite du *Mercur*e dans l'affaire Glozel. Dumur trouve là une justification de son mécontentement et du tort de Vallette.

*Vendredi 31 mai 1929.* [...] Tantôt, chez Vallette, le Docteur Morlet, en conversation sur les affaires de Glozel avec lui et Dumur. Notamment l'affaire du Procès en escroquerie intenté aux Fradin, comme suite au rapport de l'expert Bayle<sup>10</sup>. Quand il est parti, je dis mon impression à Vallette, toujours la même depuis que je vois le Docteur Morlet dans ses visites au *Mercur*e : Très sympathique, gardant son calme au milieu de toutes ces histoires. Vallette me dit : « Pas quand on le contredit. Là, tout à l'heure, quand il parlait, nous ne le contredisons pas. Nous ne le pourrions pas, du reste, mais, quand on le contredit, il paraît qu'il s'emballe et qu'il lui arrive de dire des bêtises. Garçon le sait bien. Il l'a dit ici : Je le contredirai, je le ferai mettre en colère, je lui ferai dire des bêtises. »

C'est peut-être le rôle d'un avocat adverse, mais ces petites canailleries chez Garçon ne me plaisent guère. Je finirai par croire qu'il ne vaut pas mieux que les autres. Tous ces gens du Palais se valent. Pas bon de tomber entre leurs mains.

---

<sup>8</sup> Jacques Bernard, qui deviendra directeur du *Mercur*e en 1938.

<sup>9</sup> Une demi-douzaine d'articles a déjà paru dans *l'Illustration* depuis le 3 septembre 1927.

<sup>10</sup> Commis comme expert judiciaire par le juge Python de Moulins le 29 février 1928 suite à la plainte de la Société préhistorique contre X, il rend une première partie de son rapport le 10 mai 1929, avant d'être assassiné le 16 septembre 1929.

A noter aussi ce trait de désintéressement du Docteur Morlet. Il lui est venu à l'idée qu'il serait excellent pour renseigner le public sur Glozel de publier une suite de reproduction d'une centaine des plus belles pièces découvertes<sup>11</sup>. Il a trouvé un éditeur à Lyon, auquel il a offert la garantie de la vente de 200 exemplaires, ce qui ferait 20.000 francs, l'exemplaire devant coûter 100 francs. Salomon Reinach, mis au courant par lui de ce projet d'édition, lui a offert de prendre cette garantie à sa charge. Morlet disait ce soir, après avoir raconté cela : « C'est très gentil de sa part. Cela m'a beaucoup touché, mais je ne veux pas du tout qu'il assure cette garantie. Je peux très bien prendre cette dépense à ma charge. »

Il dit que lorsqu'on connaîtra toutes les belles pièces découvertes à Glozel, si on s'entête à accuser de supercherie le fils Fradin, il faudra alors le reconnaître comme le plus grand artiste du temps présent.

*Mardi 17 Septembre 1929.* - Les journaux pleins ce matin de l'assassinat, hier, de l'expert Bayle par un plaideur mécontent. Il est bon que ces gens-là écopent de temps en temps. Cela rend prudents leurs congénères. Je monte en parler avec Vallette et Dumur, l'affaire intéressant un peu le *Mercure* par suite de l'expertise de Bayle dans les affaires de Glozel. Chacun donne son avis sur l'acte du plaideur mécontent et qui a l'air fort content de ce qu'il a fait. Je laisse un temps, puis je dis d'un ton plaisant : « Voilà comment finissent quelquefois les différends ! »

Il paraît que le Ministre qualifié a aussitôt décerné au cadavre de Bayle la *Médaille d'or des belles actions*. Il n'y a pas à dire : il faut la démocratie pour avoir inventé de pareilles âneries.

*Mardi 11 janvier 1944.* [...] J'ai eu à attendre cinq minutes dans l'antichambre de son bureau avant de voir Duhamel<sup>12</sup>. Je dis à l'huissier : « Il y a un buste de Renan, à l'Institut ? Où se trouve-t-il ? » A cette minute même sort d'une pièce un vieux bonhomme à barbe, en calotte de velours un acoustique de sourd ajusté à l'oreille, vrai personnage de *L'Immortel* de Daudet, accompagné d'un autre, à peu près du même modèle. L'huissier les questionne sur le buste de Renan et l'endroit où il se trouve. Les deux bonshommes s'interrogent mutuellement : « Renan ?... Ernest Renan ?... Un buste de Renan ?... Vous connaissez cela ?... Où est-il ?... » pour déclarer finalement : « Il n'y a là aucun buste de Renan », le second de ces deux bonshommes disant : « C'est moi qui ai fait le catalogue des bustes... Je ne l'y ai pas mis... » Par contre, appris qu'il y a un buste de Salomon Reinach, l'homme de la tiare de Saïtapharnès lequel buste se trouve dans le cabinet de Dussaud, le contradicteur, si je me souviens bien, des histoires Glozel. J'ai pourtant lu quelque part qu'il y a, à l'Institut, un buste de Renan.

---

<sup>11</sup> Il s'agit du projet du *Glozel* finalement publié par Desgrandchamps à Paris quelques mois plus tard.

<sup>12</sup> Georges Duhamel, directeur du *Mercure* de 1935 (année de la mort de Vallette) à 1938.